1. Pour une meilleure représentation des petites et moyennes communes dans l'intercommunalité : Jean-Pierre Sueur persiste et signe !

Jean-Pierre Sueur a présenté le 15 octobre un nouvel amendement reprenant une partie de l'une de ses propositions de loi précédemment adoptée par le Sénat visant à permettre une meilleure représentation des moyennes et petites communes dans les conseils intercommunaux.

>> Lire son intervention

>> Lire son amendement

2. « Cessez d'être tétanisés par le Conseil Constitutionnel »

Regrettant que son amendement n'ait pas été adopté, en dépit du fait que le Sénat l'avait adopté il y a quelques mois, en raison de craintes quant à une hypothétique censure du Conseil Constitutionnel, Jean-Pierre Sueur a vivement réagi.

>> Lire son intervention

>> Voir la vidéo

3. « Ne mélangeons pas le rôle des maires et celui des services de renseignement et de la justice »

Jean-Pierre Sueur a mis en garde contre une confusion des responsabilités qui pourrait se retourner contre les maires, dont le rôle est déjà lourd.

>> Lire son intervention

4. « La décentralisation, ce n'est pas la confusion des pouvoirs »

Pour Jean-Pierre Sueur, l'esprit de la décentralisation telle qu'elle a été conçue dès les lois de 1982 et 1983, qu'il a eues l'honneur de voter, en tant que député, doit conduire à ce que des compétences précises soient attribuées à chaque niveau de collectivité. Il s'est, en conséquence, opposé à des amendements permettant qu'une collectivité délègue toute compétence à toute autre collectivité, craignant que cela n'engendre de la confusion et de l'illisibilité.

>> Lire son intervention

Phoca PDF